

Instituto Asturiano de
Administración
Pública "Adolfo
Posada".

(Anexo I acta de 20 de junio de 2016).

**PROCESO SELECTIVO PARA LA PROVISIÓN DE UNA PLAZA DE
TITULADO/A SUPERIOR (LICENCIADO/A EN DERECHO O
ECONÓMICAS), EN TURNO DE ACCESO LIBRE Y RÉGIMEN DE
CONTRATACIÓN LABORAL FIJA, PARA EL INSTITUTO DE
DESARROLLO ECONÓMICO DEL PRINCIPADO DE ASTURIAS
(IDEPA), CONVOCADO POR RESOLUCIÓN DE 23 DE ENERO DE
2009, BOPA DE 5 DE MARZO DE 2009.**

ECONOMIC AND MONETARY AFFAIRS

EU countries coordinate their national economic policies so they can act together when faced with challenges such as economic and financial crises. This coordination has been pushed even further by the 19 countries that have adopted the euro as their currency.

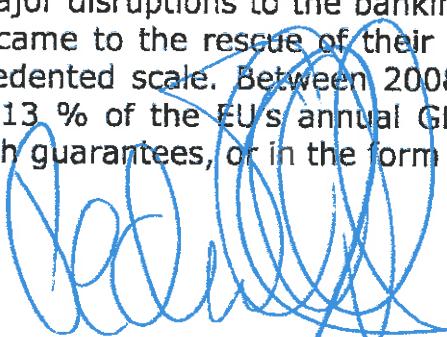
All EU member countries (whether inside or outside the euro) are part of the economic & monetary union (EMU), a framework for economic cooperation designed to promote job creation and sustainable growth, as well as to coordinate our response to global economic and financial challenges.

COORDINATED RESPONSE TO THE 2008 CRISIS

Since the financial and economic crisis began in October 2008, national governments, the European Central Bank (ECB) and the Commission have been working together to:

- restore financial stability and create the right conditions for growth and job creation – coordinating supervision and intervention and supporting banks.
- protect savings – by increasing national guarantees for bank accounts to a minimum of €100,000 per customer, per bank.
- maintain a flow of affordable credit for businesses and households.
- put in place a better EU system of economic and financial governance.

To forestall major disruptions to the banking system, a number of EU governments came to the rescue of their banks with urgent support on an unprecedented scale. Between 2008 and 2011, €1.6 trillion - equivalent to 13 % of the EU's annual GDP - was injected into the system through guarantees, or in the form of direct capital.

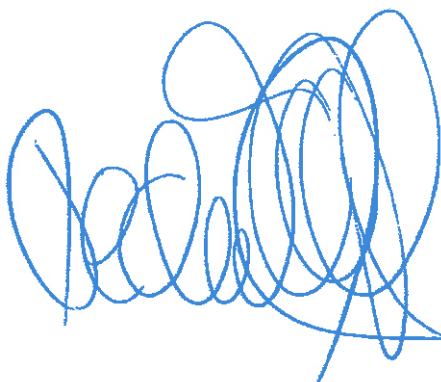


To preserve the EU's financial stability and resolve tensions in sovereign debt markets in the euro area, the EU also set up a safety net for euro area members in difficulty: the European Stability Mechanism (ESM). Replacing the temporary tools that had existed before, this is the world's largest multilateral financial institution, with an effective lending capacity of up to €500bn.

Between 2011 and 2013, the EU also introduced new, stronger rules (including an international treaty) to keep a tighter check on public debt and deficits – making sure governments don't spend beyond their means.

These built on the EU's main tool for safeguarding economic stability and fiscal discipline, the Stability and Growth Pact (SGP), comprehensively strengthening its application by:

- placing greater emphasis on reducing high levels of government debt.
- tweaking the Excessive Deficit Procedure so it can be triggered not only by a deficit in a given year but also by deeper, underlying developments in government debt.
- setting up an annual cycle of economic policy coordination led by the Commission. Every year it undertakes a detailed analysis of EU governments' economic reform plans and gives them recommendations for the next 12-18 months.
- Stricter enforcement of fiscal rules, which include meaningful penalties for euro area countries who breach fiscal rules.
- new arrangements for monitoring risky economic imbalances – such as asset bubbles (in house prices, shares, etc.) and weakening competitiveness – and addressing them before they threaten the economic stability of a country, or indeed the whole euro area or EU.



(Anexo II acta de 20 de junio de 2016).

PROCESO SELECTIVO PARA LA PROVISIÓN DE UNA PLAZA DE TITULADO/A SUPERIOR (LICENCIADO/A EN DERECHO O ECONÓMICAS), EN TURNO DE ACCESO LIBRE Y RÉGIMEN DE CONTRATACIÓN LABORAL FIJA, PARA EL INSTITUTO DE DESARROLLO ECONÓMICO DEL PRINCIPADO DE ASTURIAS (IDEPA), CONVOCADO POR RESOLUCIÓN DE 23 DE ENERO DE 2009, BOPA DE 5 DE MARZO DE 2009.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET MONETAIRES

Les États membres de l'UE coordonnent leurs politiques économiques nationales, ce qui leur permet de réagir ensemble à des situations difficiles, comme les crises économiques et financières. Cette coordination a été encore renforcée par les 19 pays qui ont adopté l'euro pour devise.

Tous les pays de l'UE (membres ou non de la zone euro) font partie de l'Union économique et monétaire (UEM), qui sert de cadre à la coopération économique et vise à favoriser la création d'emplois et une croissance durable, ainsi qu'à coordonner notre réponse aux problèmes économiques et financiers mondiaux.

UNE REONSE COORDONNÉE A LA CRISE DE 2008

Depuis le début de la crise économique et financière en octobre 2008, les États membres de l'UE, la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission collaborent pour:

- rétablir la stabilité financière et créer des conditions favorables à la croissance et à l'emploi, en coordonnant la surveillance et les interventions et en soutenant les banques.
- protéger l'épargne, en relevant le seuil minimum de garantie des dépôts bancaires à 100 000 euros par client et par banque.
- maintenir des flux de crédits abordables pour les entreprises et les ménages.
- instaurer un meilleur système de gouvernance économique et financière de l'UE.

Pour prévenir tout dysfonctionnement important du système bancaire, un certain nombre d'États membres sont venus à la rescousse de leurs banques en leur accordant des aides d'urgence sans précédent. Entre 2008 et 2011, un montant de 1,6 trillion

d'euros — équivalent à 13 % du PIB annuel de l'UE — a été injecté dans le système sous forme de garanties ou de capitaux.

Pour préserver la stabilité financière de l'UE et apaiser les tensions sur les marchés de la dette souveraine de la zone euro, l'UE a également mis en place un filet de sécurité pour ses membres en difficulté: le mécanisme européen de stabilité (MES). Il remplace les instruments temporaires antérieurs et constitue la plus grande institution financière multilatérale au monde, dotée d'une capacité de prêt effective de 500 milliards d'euros.

Entre 2011 et 2013, l'UE a également introduit de nouvelles règles plus strictes (dont un traité international) pour contrôler de plus près les dettes et déficits publics, et veiller ainsi à ce que les États membres ne vivent pas au-dessus de leurs moyens.

Ces règles, qui sont fondées sur le principal outil dont dispose l'UE pour garantir la stabilité économique et la discipline budgétaire, le Pacte de stabilité et de croissance (PSC), renforcent sa mise en œuvre de manière approfondie par:

- une plus grande importance accordée à la réduction de la dette publique lorsqu'elle est élevée.
- une procédure de déficit excessif adaptée pour pouvoir être déclenchée non seulement en cas de déficit excessif lors d'une année donnée, mais également en fonction des tendances sous-jacentes, plus profondes de la dette publique.
- un cycle annuel de coordination des politiques économiques, dirigé par la Commission (chaque année, celle-ci procède à une analyse détaillée des projets de réformes économiques des États membres et leur adresse des recommandations pour les 12 à 18 mois suivants).
- une application plus stricte des règles budgétaires, y compris d'importantes sanctions pour les pays de la zone euro qui ne les respecteraient pas.
- de nouvelles mesures destinées à détecter les déséquilibres économiques préjudiciables, tels que les bulles d'actifs (prix de l'immobilier, actions, etc.) et l'affaiblissement de la compétitivité, et à les corriger avant qu'ils ne menacent la stabilité économique d'un pays, voire de la zone euro ou de l'UE tout entière.